



## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable



# Année 2012

**SIEP de Jurançon**

33 Avenue de Bagnell  
64110 JURANÇON

Tél. 05 59 06 45 97 – Fax : 05 59 06 03 40

[www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)

Photos de couverture :

<p><i>Photo de gauche :</i> Puits « P9 » lors des travaux de réhabilitation sur Mazères II</p>	<p><i>Photo centrale :</i> Détail de vanne en DN 300 mm sur collier de DN 600</p>	<p><i>Photo de droite :</i> Echelle à crinoline et garde- corps sur le réservoir de Lèbe</p>
--	---	--

## AVANT-PROPOS

---

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) est établi conformément au décret N° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour application de l'article D2224-5 et modifiant les annexes V et VI du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui stipule que « *le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers* ».

**... à destination des usagers :**

Le rapport annuel se veut être un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers du service public de l'eau. **Il doit pouvoir être librement consulté au siège du Syndicat et au sein de chacune des mairies concernées.** Seules les communes de 3 500 habitants et plus sont soumises à une obligation d'affichage ou de publicité préalable.

**... pour plus de transparence :**

L'élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité du service répond aux principes de gestion décentralisée des services d'eau et d'assainissement, de transparence et d'évaluation des politiques publiques.

Ainsi le rapport annuel du délégataire (RAD), qui est intégré dans le présent RPQS, a été examiné le 11 juin 2013 par la *Commission Administration Générale et Contrôle de la Délégation de Service Public*, ainsi que par la *Commission Consultative des Services Publics Locaux* dont le relevé de décisions correspondant est intégré en annexe (partie 1).

**... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service :**

Le Président du Syndicat a la responsabilité de la rédaction et de la mise en forme du RPQS ainsi que de sa communication. Ce rapport doit être présenté dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

En outre, le conseil municipal de chaque commune adhérente est destinataire du rapport annuel adopté par le Syndicat. Le Maire présente au conseil municipal, dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le rapport qu'il aura reçu du Syndicat, soit au plus tard le 31 décembre 2013.

**... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur :**

Les articles D.2224-1 à 4 du CGCT fixent la liste des éléments ou indications qui doivent au moins figurer dans le rapport annuel. Le RPQS intègre les 17 indicateurs de performance réglementaires du service ainsi qu'une vingtaine d'indicateurs supplémentaires jugés utiles ou rendus obligatoires par le contrat de délégation de service public d'eau potable du SIEP de la région de JURANCON.

**Le rapport annuel est mis en ligne sur le site internet du SIEP de Jurançon à compter de début juillet 2013 à l'adresse : [www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)**





## SOMMAIRE :

---

<b>Partie 1 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable</b> et ses annexes .....	<b>7</b>
<b>Partie 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne</b> relative aux redevances et aux aides de l'année 2012 .....	<b>31</b>
<b>Partie 3 : Rapport annuel du délégataire</b> relatif au service de l'eau sur l'année 2012 .....	<b>37</b>





## Partie 1 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable

---

▪ Les faits marquants de l'année 2012 .....	<b>9</b>
▪ Principaux indicateurs financiers du SIEP de Jurançon .....	<b>16</b>
▪ Autres données sur le SIEP de Jurançon .....	<b>18</b>
▪ Annexes .....	<b>19</b>
• Relevé de décisions de la réunion de la <i>Commission Consultative des Services Publics Locaux</i> du 11 juin 2013 ;	
• Compte Administratif 2012 ;	
• Etat de la dette au 31/12/2012.	



## Faits marquants de l'année 2012 :

### 1. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :

En application de la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, le SDCI des Pyrénées Atlantiques a été adopté par le préfet et la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) lors de sa séance du 24 février 2012.

A l'issue de diverses phases de concertation et de débats contradictoires et malgré la demande de maintien en l'état de l'autonomie et du périmètre du syndicat (cf. délibération du 30 juin 2011), le schéma prévoit pour le périmètre du SIEP, « **la mise à l'étude de la prise de compétence AEP par la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (CdAPP), qui pourrait conduire suivant les conclusions de l'étude à une intégration (par la CdAPP) des SIEP de Jurançon et SIAEP de Lescar** ».

Les conclusions de l'étude, qui était déjà engagée avant l'approbation du SDCI et à laquelle le SIEP a été associé tardivement (cahier des charges, choix du périmètre et des scénarios de l'étude, consultation et choix du prestataire déjà effectués lorsque le SIEP a été sollicité), devraient être rendues dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

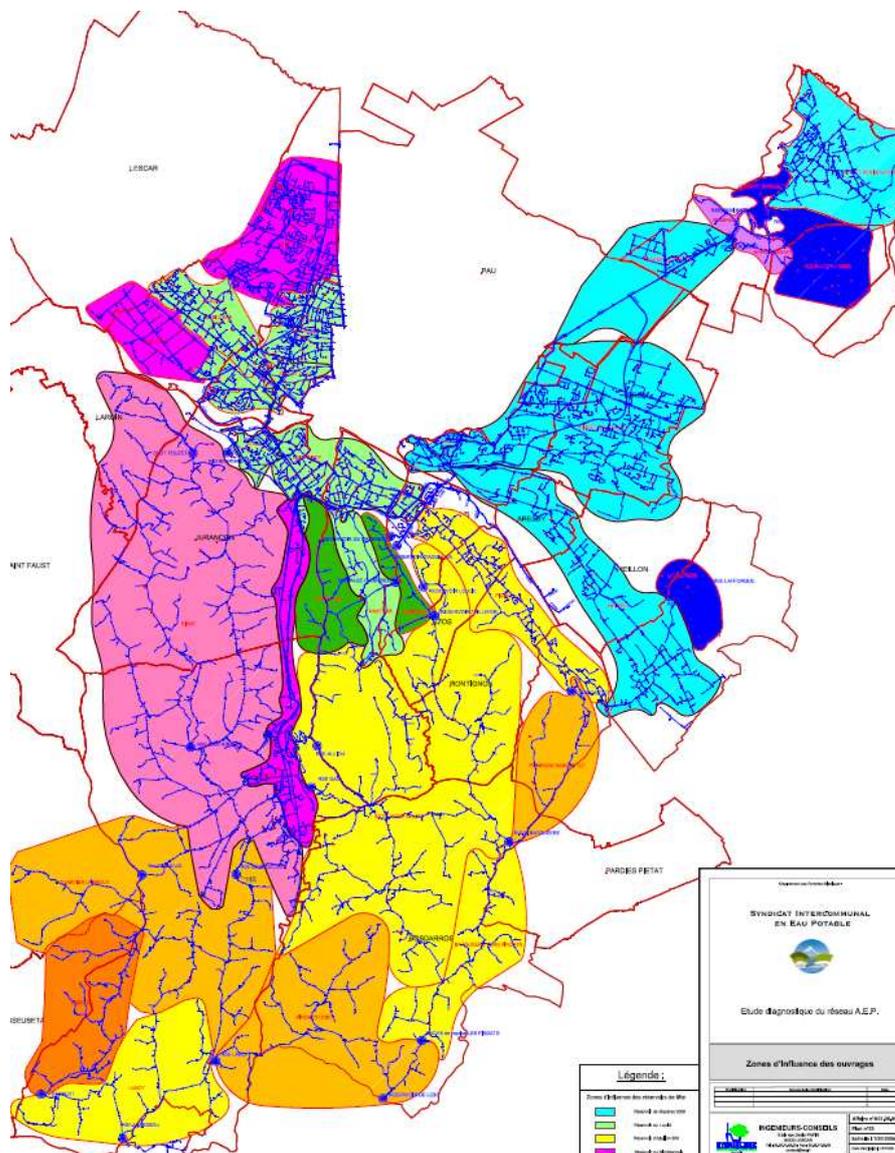


Figure 1 : Superposition des zones d'influence des principaux réservoirs du SIEP sur les limites communales

## 2. La réhabilitation et la sécurisation des têtes de puits du champ captant :

Dans le cadre de la mise en place d'une **procédure de suivi de l'application des arrêtés préfectoraux relatifs aux périmètres de protection**, des visites contradictoires entre l'ex-DDASS (dénommée Agence régionale de Santé ou ARS depuis 2010) et le SIEP avaient été initiées en 2009. Ces visites se sont traduites notamment par des remarques et des recommandations, visant une meilleure protection des puits (ou ouvrages de prélèvements d'eau), formulées par l'autorité sanitaire en 2010. Suite à ces recommandations, **le SIEP a engagé en 2011 une première tranche de travaux** de sécurisation de ses puits (tous les puits sauf les puits « P12 » et « P13 ») qui se sont succédés tout au long de l'année 2012 et qui ont essentiellement consisté à :

- **Mettre hors d'eau les têtes de puits situés en zone inondable** du gave de Pau, **au-dessus des cotes réglementaires des plus hautes eaux connues** figurant dans les plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) et auxquelles une marge de sécurité supplémentaire de 30 cm a été ajoutée ;
- **Rendre les ouvrages totalement étanches** afin d'éviter toute intrusion d'eaux en provenance de la surface, y compris dans les puits abandonnés qui ont été transformés en piézomètres de suivi de la nappe ;
- **Reprendre le génie-civil des puits** situés en zone orange des PPRI ;
- **Renouveler les tubages extérieurs ainsi que l'hydraulique intérieure des puits en acier inoxydable** (colonnes d'exhaure démontables et faciles à manutentionner) ;
- **Créer ou adapter des dispositifs de vidange** « technique » des puits ;
- **Mettre en place des débitmètres électromagnétiques** permettant de mesurer les volumes d'eau prélevés dans la nappe avec plus de fiabilité ;
- **Instrumenter les puits les plus stratégiques afin de suivre en continue les paramètres physico-chimiques** suivants : conductivité (évolution de la minéralisation de l'eau), température, turbidité (coloration de l'eau) et piézométrie (niveaux) **de la nappe alluviale** ;
- **Renouveler les armoires électriques** et développer les dispositifs de **télégestion** ;
- **Mettre en place des capots ou des trappes d'accès inoxydables** aisément manipulables et équipés de capteurs anti-intrusion.

**Le cumul des travaux de sécurisation des puits réalisés en 2012 s'élève à plus de 328 000 € TTC (274 196 € HT).**



*Sécurisation du puits « P9 » et nouvelle hydraulique sur Mazères.*



*Instrumentation et paramétrage des équipements du puits « P8 ».*

### 3. L'équipement du nouveau puits dénommé « P18 » :

Après la création du puits « P18 » en 2011 à proximité des puits dits de « Mazères II », le SIEP a procédé à son équipement, à son raccordement au feeder (conduite principale) du champ captant, ainsi qu'à l'extension de la clôture attenante. Le puits a été également équipé des principaux instruments de suivi physico-chimique de la nappe et ne sera exploité qu'à l'issue de la procédure de révision des périmètres de protection du champ captant lancée en 2013 par le SIEP (études préalables en cours sur 2012).

Les travaux d'équipements, de raccordement et de clôture du P18 réalisés en 2012 s'élèvent à près de 108 500 € TTC (90 726,41 € HT).



Puits P18 en cours d'instrumentation.



Mise en place du capotage inox sur la tête du puits P18.

### 4. La sécurisation des accès extérieurs et intérieurs aux bâches et réservoirs :

L'ensemble des réservoirs et des stations de reprise ou de surpression du périmètre syndical a fait l'objet en 2012 de travaux d'amélioration, de sécurisation ou de mise aux normes des accès extérieurs et intérieurs aux ouvrages. Le SIEP a pris à sa charge tous les travaux d'amélioration ou de sécurisation complémentaire des accès aux ouvrages tels que échelles à crinolines, garde-corps ou plateformes extérieures pour un montant cumulé de près de 52 500 € TTC. Parallèlement, le délégataire a procédé au renouvellement de portes, trappes d'accès et échelles intérieures des cuves ou bâches de stockage pour un montant cumulé de près de 88 000 € TTC. Des travaux de reprises ponctuelles de clôtures ou d'aménagements extérieurs (espaces verts) ont par ailleurs été réalisés par l'exploitant.



Accès sécurisé au réservoir de Lèbe à Bosdarros.



Mise en sécurité de l'accès au réservoir de Sabalot à Gan.

## 5. L'amélioration du rendement du réseau :

Depuis 2009, le rendement du réseau est resté inférieur à l'objectif contractuel de 0,72 ou de 72 %. Le principe d'application de pénalités contractuelles (entre 24 000 et 47 500 € par an) a conduit l'exploitant à **mettre en place un plan d'actions spécifiques visant à retrouver un rendement acceptable**. Ce plan s'est traduit par :

- **L'embauche d'un technicien dédié à la recherche de fuites** et l'organisation régulière de campagnes de recherche ;
- **La mise en place d'une quarantaine de compteurs de secteurs** en lien à une sous-sectorisation supplémentaire du réseau de distribution (plus de 60 sous-secteurs comptabilisés à fin 2012 contre une quarantaine en début 2011) ;
- **Un suivi quotidien des indices linéaires de pertes** ou ILP (ILP moyen sur 3 jours) et des volumes nocturnes ou diurnes pour chaque sous-secteur ;
- **L'acquisition (en bien de retour) et la mise en place de 50 pré-localisateurs fixes** sur les secteurs les plus fuyards du réseau de distribution ;
- **Une plus grande réactivité** dans la localisation et le traitement des fuites et *in fine* une augmentation du nombre de fuites réparées.

Parallèlement, le SIEP a mis en place un comité de suivi spécifiquement dédié au contrôle de la bonne exécution des actions mises en place et à la surveillance de l'évolution du rendement hydraulique. Le comité de suivi s'est réuni à 6 reprises en 2012 jusqu'à pouvoir vérifier l'atteinte du rendement d'objectif de 0,72. Bien que le rendement se soit progressivement amélioré depuis 2010, il a fallu en effet attendre l'année 2012 pour voir le rendement dépasser les 72 % contractuels. Un 2<sup>nd</sup> objectif à 0,74 ayant été fixé pour le 31/12/2014, l'exploitant est dans l'obligation de poursuivre ou de pérenniser les actions mises en œuvre.

### SIEP de Jurançon - Contrôle de la DSP 2006-2020

#### Suivi du rendement contractuel du réseau d'alimentation du SIEP de Jurançon :

(Articles 21.1 à 21.3 et article 56.2.2-d du contrat de DSP révisé)

Termes :	Années contractuelles :						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Volume produit : Vp	6 634 272	6 433 864	6 397 054	6 448 422	6 603 339	6 200 420	6 057 843
Volume importé : Vimp	0	80 333	39 910	33 675	31 149	35 200	39 161
Volume exporté : Vex	0	10 253	9 170	41 628	62 294	37 431	13 942
Volume compt. Distrib. : Vcd							
Volume service réseau : Vs	84 000	74 000	116 000	74 000	74 000	74 000	74 000
dont volume consommé sans comptage	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000	49 000
dont volumes de service fofaitaires	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
dont essais de puits ou autres	10 000	0	42 000	0	0	0	0
<b>Volume disponible<sup>(1)</sup> : Vdisp</b>	<b>6 634 272</b>	<b>6 503 944</b>	<b>6 427 794</b>	<b>6 440 469</b>	<b>6 572 194</b>	<b>6 198 189</b>	<b>6 083 062</b>
Volume facturé distrib. : Vfd	4 500 063	4 503 791	4 434 258	4 387 310	4 530 691	4 260 699	4 248 253
Volume dégrèvements : Vdg	100 647	53 574	50 303	51 870	40 145	69 555	69 316
Volume distribué : Vdist	4 600 710	4 557 365	4 484 561	4 439 180	4 570 836	4 330 254	4 317 569
<b>Volume utile<sup>(2)</sup> : Vu</b>	<b>4 684 710</b>	<b>4 631 365</b>	<b>4 600 561</b>	<b>4 513 180</b>	<b>4 644 836</b>	<b>4 404 254</b>	<b>4 391 569</b>
<b>Rendement contractuel : Rc<sup>(3)</sup></b>	<b>0.7061</b>	<b>0.7121</b>	<b>0.7157</b>	<b>0.7008</b>	<b>0.7067</b>	<b>0.7106</b>	<b>0.7219</b>
Objectif contractuel Rc obj	0.68	0.69	0.72	0.72	0.72	0.72	0.72
<b>Différence par rapport à Rc obj :</b>	<b>0.0261</b>	<b>0.0221</b>	<b>-0.0043</b>	<b>-0.0192</b>	<b>-0.0133</b>	<b>-0.0094</b>	<b>0.0019</b>

Code couleur :							
Appréciation :	Mauvais	Moyen	Passable	Correct	Bon	Très Bon	Excellent

Hypothèse de calcul : Vdist = Vcd.

N.B. : les volumes sont exprimés en m<sup>3</sup> et le rendement sans unité

(1) : volume disponible = volume mis en distribution

(2) : volume utile = volume consommé ou utilisé

(3) : rendement contractuel = rendement net

(4) : la pénalité est égale à la progression du ratio non obtenue allant de 0,5% à 5% au maximum (+5 ans).

**Tableau 1 : Indicateurs de suivi du rendement contractuel d'objectif**

## 6. Le projet de création d'une bache de 3 000 mètres-cubes (m<sup>3</sup>) sur les coteaux mazérois :

Le SIEP a lancé en 2012 le projet de construction d'une bache de 3000 m<sup>3</sup> sur les hauteurs de la commune de Mazères-Lezons. Cet ouvrage vient s'ajouter aux 25 autres baches et réservoirs du syndicat et permettra de porter les capacités de stockage à près de 17 500 mètres-cubes au total, soit l'équivalent d'un peu plus d'une journée moyenne de consommation d'eau potable.

La fonction principale de la bache est une fonction « tampon », c'est-à-dire qu'elle permettra de distribuer l'eau potable pendant les heures de forte consommation tout en se remplissant pendant les heures de faible consommation. Elle viendra ainsi « soutenir » les puits de production d'eau potable situés sur la plaine alluviale du gave de Pau en contrebas et permettra de moins les solliciter en période de consommation de pointe (meilleure gestion de la ressource en eau souterraine).

La bache sera attenante à un réservoir existant dont la position altitudinale en fait un réservoir stratégique puisqu'il permet d'alimenter ou de venir soutenir les autres principaux réservoirs du Syndicat situés à une cote ou une altitude plus basse.

L'année 2012 a été mise à profit pour réaliser les études préalables, choisir les entreprises de travaux et préparer la phase « travaux » prévue en début d'année 2013.

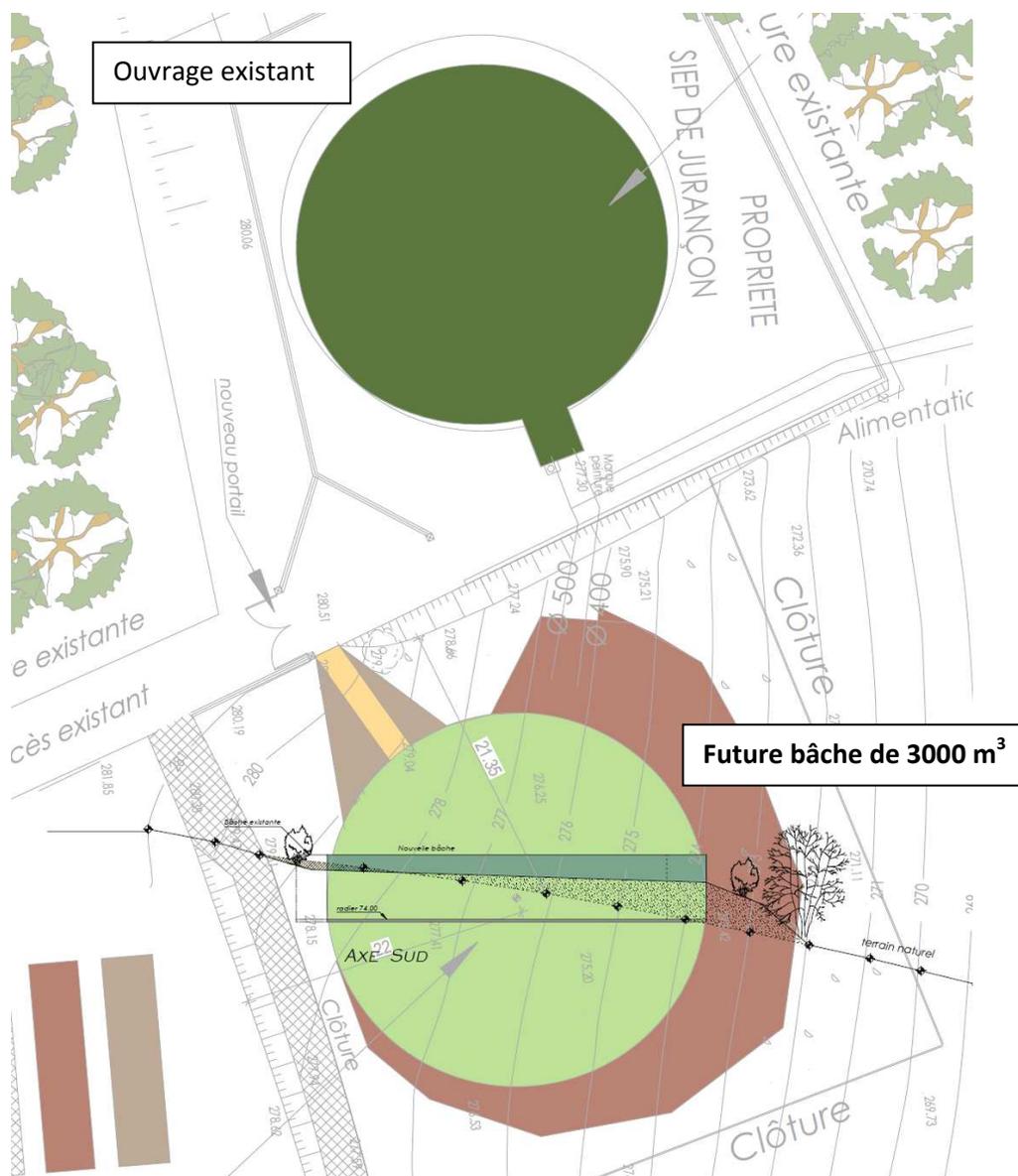


Figure 2 : Projet initial d'implantation de la future bache avec surimposition d'une vue en coupe.

## 7. La protection du champ captant et de la ressource en eau souterraine :

Le SIEP poursuit sa politique d'achat de parcelles agricoles ou boisées autour de ses puits de production d'eau potable qui s'est soldée, en 2012, par **l'acquisition de 7,1 hectares** (5,6 hectares en 2011) situés sur les communes de Rontignon et de Meillon.

Grâce à cette maîtrise foncière du champ captant, qui se traduit par une soixantaine d'hectares acquis au cours des trente dernières années, le SIEP bénéficie d'une ressource en eau particulièrement bien protégée. **Les taux de nitrates mesurés dans l'eau distribuée sont ainsi une nouvelle fois en baisse pour atteindre 5,5 mg/L en moyenne sur 2012** (5,8 mg/L en 2011) et un taux maximal de 8,95 mg/L. **Concernant les pesticides une seule molécule a été détectée**, une seule et unique fois en 2012, **sur les 117 pesticides analysés régulièrement** par l'ARS ; il s'agit de la molécule *Atrazine* (un herbicide du maïs interdit depuis 2003 mais très rémanent) dont la faible concentration relevée est de dix fois inférieur à la norme sanitaire (0,012 µg/L). Pour mémoire, aucun pesticide n'avait été détecté en 2011 lors du contrôle sanitaire de l'eau brute ou traitée. Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau distribuée sur votre commune, il est possible de se référer à l'annexe n° 7 du rapport annuel du délégataire figurant en partie III du présent rapport, ou de consulter le site de l'agence régionale de santé à l'adresse suivante :

<http://ars.aquitaine.sante.fr/Caracteristiques-qualitatives.154277.0.html>

Le SIEP de Jurançon est par ailleurs partie prenante de la démarche du **plan d'action territorial (PAT) « Gave de Pau »**, portée entre 6 collectivités, qui vise à réduire les pollutions diffuses telles que nitrates et pesticides. Pour rappel, le PAT a permis de générer entre 2008 et 2012 plus de 2 millions d'euros d'aides en faveur de la réduction de l'usage de pesticides et d'engrais sur les 66 communes concernées par la nappe alluviale exploitée. Pour en savoir plus, le site internet dédié peut être consulté à l'adresse suivante :



<http://pat-gavedepau.fr>

## 8. La poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable :

Après un 1<sup>er</sup> fléchissement en 2011, l'année 2012 s'est conclue par un recul du taux de renouvellement des conduites de distribution qui passe de 0,91 à 0,65%. **Le cumul des travaux d'investissement représente toutefois 2,1 Millions d'euros TTC** (contre 1,6 M€ TTC en 2011), pour un peu plus de 6 Km de canalisations de distribution posées en 2012 (-1,5 km par rapport à 2011). Le renouvellement patrimonial des réseaux de distribution d'eau représente 88% du linéaire total des conduites posées en 2012 (96% en 2011).

**Le linéaire de réseau remplacé au cours des 5 dernières années représente un cumul de 37,5 km** sur 2008-2012 (contre 42,1 km sur 2007-2011).

**La moyenne du taux de renouvellement des réseaux du syndicat de ces 5 dernières années (2008-2012) est de 0,92%** (contre 1,0% de taux moyen sur 2007-2011), ce qui reste nettement supérieur à la moyenne départementale ou nationale (estimée à 0,66%) :

	Années :	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne sur 5 ans :
TOTAL GENERAL RENOUVELLEMENT (ml) :		6 521	9 390	8 875	7 411	5 332	7 506
Linéaire de renouvellement cumulé (ml) :		6 521	15 911	24 786	32 197	<b>37 529</b>	
<b>TAUX de RENOUVELLEMENT (%) :</b>		<b>0.80%</b>	<b>1.15%</b>	<b>1.09%</b>	<b>0.91%</b>	<b>0.65%</b>	<b>0.92%</b>
TOTAL GENERAL EXTENSION (ml) :		1 621	1 610	435	317	724	941
TOTAL LINEAIRE POSE (ml) :		8 142	11 000	9 310	7 728	6 056	8 447
CUMUL du TOTAL LINEAIRE POSE (ml) :		8 142	19 142	28 452	36 180	42 236	

Linéaire de réseau pris en compte sur 2008-2012 (en km) :				
2008	2009	2010	2011	2012
813	815	816	817	823

Linéaire cumulé du réseau (réactualisé au 31/12/2012) :
<b>823 000 ml (hors branchements)</b>

N. B. : le linéaire de réseau cumulé pris en référence correspond à la moyenne de la période 2008-2012.

**Tableau 2 : Suivi du taux de renouvellement sur la période 2008-2012**

**Les montants importants consacrés à la sécurisation des ouvrages de production d'eau potable** (puits du champ captant) **et des ouvrages de stockage** (réservoirs et stations de reprise ou de surpression) **expliquent en grande partie le moindre effort financier affecté au renouvellement des conduites de distribution sur l'année 2012.**

## Principaux indicateurs financiers du SIEP de Jurançon :

### 1. Principaux éléments financiers :

L'encours de la dette en capital du Syndicat au 31 décembre 2012 s'élève à **8 694 588 €uros** (+252 478 € par rapport à 2011), ce qui peut paraître conséquent, mais qui est finalement relativement limité pour ce type de collectivité dont le budget est essentiellement consacré à l'investissement et au regard du lourd patrimoine dont elle a la charge. La **durée d'extinction de la dette est de 6,8 ans, en légère baisse par rapport à 2011**. Bien qu'acceptable, cette durée devra être stabilisée dans les années à venir. Ramené à l'abonné, l'encours de la dette représente 300 €uros par abonné en 2012 (291 €/abonné en 2011). L'**annuité cumulée des emprunts** du Syndicat s'élève à **691 174 €** (+55 400 € par rapport à 2011), dont 43% est constitué du capital et 57% des intérêts de la dette. L'annuité de la dette représente au final **23 €uros par abonné** (+1€ par rapport à 2011).

Il convient de noter que la **moyenne pondérée des taux d'emprunts** ramenée à la dette en capital au 31/12/2012 **représente 4,42 %**, ce qui est un taux pondéré tout à fait acceptable compte tenu des durées d'amortissement en vigueur dans le domaine de l'eau potable. La **durée moyenne pondérée des emprunts du SIEP au 31/12/2012 est en effet de 30,5 ans**. Cette durée est toutefois nettement inférieure à la durée d'amortissement comptable fixée à 50 ans pour les 823 Km de canalisations du SIEP. Un tableau récapitulatif de l'état de la dette au 31/12/2012 figure en annexe.

Il convient de rappeler également que le syndicat a du faire face à des difficultés de financement, liées à la crise de liquidité, tout au long de l'année 2012. Ces difficultés se sont traduites par des taux d'emprunt plus élevés couplés à des durées d'amortissement plus courtes (emprunt sur 20 ans en début d'exercice puis sur 15 ans en milieu d'année 2012), et donc des conditions de financement préjudiciables à une gestion optimale du recours à l'emprunt.

L'ensemble des dépenses de l'exercice 2012 représente un montant cumulé entre sections d'un peu plus de 4 000 000 € (3 500 000 € en 2011), dont la part la plus importante concerne l'investissement (68%). **Les charges d'exploitation stricto sensu du SIEP** (hors remboursement des intérêts de la dette et hors dotation aux amortissements) sont peu élevées, et en baisse par rapport à 2011, puisqu'elles **représentent 4,8 % des dépenses cumulées** (5,7% en 2011). La **dotation aux amortissements** représente **707 000 €** en 2012 (+ 16 000 € par rapport à 2011).

Toujours sur l'exercice 2012, les recettes du Syndicat (hors opérations d'ordre de section à section, et hors remboursement de la TVA sur les investissements) sont constituées :

- à **64% de la surtaxe** appliquée aux mètres-cubes consommés par les abonnés ;
- à **26% des emprunts** contractés sur l'année ;
- à **10 % des subventions, et d'autres participations communales** liées aux travaux d'extension des réseaux ou de protection incendie.



Le Compte Administratif 2012, qui reprend le détail des dépenses et des recettes inscrites en sections d'investissement et d'exploitation, est joint en annexe.

## 2. Evolution du prix de l'eau :

Lorsque l'on compare la facture d'eau entre les communes membres du Syndicat, il apparaît une disparité selon que les communes sont dotées ou non d'un service d'assainissement et selon le type d'opérateur (public ou privé) gestionnaire du service de l'assainissement collectif. Contrairement à l'assainissement, **la tarification de l'eau potable est unique et homogène pour l'ensemble des abonnés desservis par le SIEP de la région de Jurançon.**

En respectant les modalités de calcul du prix de l'eau potable de l'indicateur national (en € TTC/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier de l'année « N + 1 »), reprises dans le rapport du délégataire, **le prix de l'eau potable « 2012 » augmente légèrement à 1,45 € TTC/m<sup>3</sup>**, contre 1,40 € TTC/m<sup>3</sup> en 2011 (+3,8% en intégrant les 2 redevances de l'Agence de l'Eau).

En appliquant les actualisations de la part du « fermier/délégataire » (au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année) et l'augmentation tarifaire de la surtaxe du SIEP au 1<sup>er</sup> avril 2012, l'évolution du prix *prorata temporis* au mètre-cube (m<sup>3</sup>) d'eau potable peut être synthétisée comme suit :

Prix EAU POTABLE en Euros <u>TTC</u> / m <sup>3</sup>	2011	2012	Evolution 2011/2012
Part fixe ou abonnement (SOBEP/LEF)	24,19 <sup>(1)</sup> €	<b>24,77<sup>(1)</sup> €</b>	Augmentation de : <b>+ 2,4 %</b>
Part consommation (SOBEP/LEF)	0,3529 <sup>(2)</sup> €/m <sup>3</sup>	<b>0,3612<sup>(2)</sup> €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 2,35 %</b>
Part consommation (SIEP de Jurançon)	0,4457 <sup>(3)</sup> €/m <sup>3</sup>	<b>0,4853<sup>(3)</sup> €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 8,9 %</b>
1 <sup>ère</sup> redevance de l'Agence de l'Eau (de lutte contre la pollution)	0,2690 <sup>(4)</sup> €/m <sup>3</sup>	<b>0,3091 €/m<sup>3</sup></b>	Augmentation de : <b>+ 14,9 %</b>
2 <sup>ème</sup> redevance de l'Agence de l'Eau (de préservation des ressources)	0,0686 €/m <sup>3</sup>	<b>0,0686 €/m<sup>3</sup></b>	Stabilité
<b>TOTAL par mètre-cube :</b>	<b>1,338 € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>1,430 € TTC/m<sup>3</sup></b>	<b>+ 6,9 %</b>
TOTAL par an : (à raison de <u>120 m<sup>3</sup>/an/abonné</u> )	160,53 € TTC	<b>171,67 € TTC</b>	<b>+ 6,9 %</b>

(1) : somme des 2 parts fixes facturées sur l'année pour un compteur de 15 mm.

(2) : les prix mentionnés sont la moyenne des prix appliqués en janvier et juillet de l'année (60 m<sup>3</sup> par semestre).

(3) : au *prorata temporis* (tarif N-1 de janvier à mars, et tarif de l'année N d'avril à décembre).

(4) : sur la base de la redevance appliquée aux communes urbaines ou périurbaines du SIEP.

NB : la redevance de lutte contre la pollution de l'Agence de l'Eau a été intégrée dans le calcul du prix de l'eau potable.

En tenant compte des actualisations et des évolutions tarifaires qui interviennent sur l'année pour une consommation annuelle de 120 mètres-cubes, le prix de l'eau potable réellement supporté en 2012 par l'abonné est de **1,43 € TTC par mètre-cube**. Soit une augmentation d'environ **+6,9 % du coût de l'eau potable facturé à un ménage entre 2011 et 2012** (-3% entre 2011 et 2010), **et une augmentation moyenne d'environ +2 %/an sur la période 2010-2012.**

## Pour rappel, le SIEP de Jurançon c'est...

---

- **Le plus ancien syndicat d'eau potable du département créé en 1935**, qui dessert **24 communes** dont 7 partiellement, réparties sur le pourtour urbain palois ;
- **Le plus important syndicat de production et de distribution d'eau potable du département** des Pyrénées-Atlantiques ;
- **Un seul et même service public d'eau potable qui s'étend** en tout ou partie **sur les périmètres de 7 intercommunalités différentes**, dont celle de l'agglomération paloise ;
- **Près de 70 000 habitants permanents** ;
- **Plus de 29 000 abonnés** pour plus de **6 200 000 de mètres-cube (m<sup>3</sup>)** d'eau potable produits annuellement ;
- **Un champ captant** sur la plaine alluviale du gave de Pau **composé d'une dizaine de puits d'exploitation de la nappe alluviale** et d'une **station d'alerte** des pollutions accidentelles du gave ;
- **823 Km de canalisations, 25 ouvrages de stockage** dont la capacité varie de 50 m<sup>3</sup> à 3000 m<sup>3</sup>, et **8 stations de surpression ou de reprise** ;
- **Entre 7 et 8 Km de canalisations renouvelées chaque année**, en moyenne interannuelle ;
- **Un prix de l'eau potable parmi les plus bas** de la région, **avec une tarification sociale** instaurée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les petits consommateurs (coûts réduits pour les 60 premiers mètres-cubes d'eau consommés dans l'année).

Pour en savoir plus : [www.siep-jurancon.fr](http://www.siep-jurancon.fr)

-----



## **Annexes au Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2012 :**

---

- **Annexe 1** : Compte-rendu de la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 11 juin 2013 ;
- **Annexe 2** : Compte Administratif 2012 ;
- **Annexe 3** : Etat de la dette au 31/12/2012.



## Annexe 1 au Rapport Annuel du Président 2012 :



# Commission Consultative des Services Publics Locaux

Relevé de décisions relatif à la réunion du **11 juin 2013**

Présents : Dr James CHAMBAUD, Président du SIEP ; M. Louis GREST, vice-président du SIEP ; M. Joseph POLA, délégué du SIEP ; Mme Dominique MADEC, association INDUSPOLE à Lons ; M. Allande ERREÇARRET, directeur du SIEP ; M. Stephane BENESE, chef d'agence LDE-SOBEP.

Excusés : Mme Béatrice LEMANCEAU, déléguée du SIEP ; M. Jacques MAUHOURAT, délégué du SIEP ; M. Jean BERCAIRE, Union des Commerçants à Jurançon ; M. Jean-Louis CALDERONI, association BALL à Bizanos.

### 1. Discussion sur le Rapport Annuel du Délégué (RAD) relatif au service public de l'eau potable de 2012 :

Les principaux éléments constitutifs du service public de production et de distribution de l'eau potable sur l'année 2012 sont présentés par le représentant du délégataire Lyonnaise des Eaux France (LEF) / SOBEP. Ils peuvent être synthétisés comme suit :

- Une très légère diminution **des volumes facturés** (4 286 717 m<sup>3</sup>) malgré **une augmentation de +1,3 % du nombre d'abonnés** (+369 abonnés pour 29 391 abonnés au 31/12/2012) ;
- Près de **6 080 000 m<sup>3</sup> d'eau potable livrés** en distribution (- 115 127 m<sup>3</sup> par rapport à 2011) ;
- Un linéaire cumulé du réseau de distribution de **823 Km** (hors branchements, +6 km par rapport à 2011), un parc compteur à 7,6 ans d'âge moyen (7,8 ans en 2011) avec **259 compteurs d'âge supérieur à 15 ans** (moins de 1% du total) ;
- **Près de 243 537 € investis** en réhabilitation/renouvellement/amélioration d'ouvrages (-24 919 € par rapport à 2011) ;
- Un **rendement contractuel du réseau de 72,3 %, qui est cette fois supérieur à l'objectif** de 72 % ;
- Une qualité de **l'eau distribuée conforme à 100 %** (analyses DDASS/ARS et autosurveillance LEF/SOBEP confondues) ;
- Un prix de l'eau potable (au 1<sup>er</sup> janvier 2013, intégrant 2 redevances de l'Agence de l'Eau) qui représente **1,45 € TTC/m<sup>3</sup>** (contre 1,40 € TTC/m<sup>3</sup> au 01/01/2012) et qui est un des moins onéreux du secteur ;
- Un Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) qui présente à nouveau un **résultat nettement négatif de -320 386 €** (contre -317 523 € en 2011) lié à une diminution de recettes (travaux exclusifs et recettes accessoires) et des charges qui restent élevés (globalement stables par rapport à 2011).

Les principales discussions ont ensuite porté sur :

- **L'augmentation des impayés** (et des frais de relance) **sur 2012** qui ont été quasiment multipliés par trois, et ce malgré l'augmentation de +60 % des abonnés mensualisés au nombre de 17 239 sur 29 391 (soit près de 60 % du total des abonnés) ;
- **Le rendement contractuel du réseau** : qui dépasse pour la 1<sup>ère</sup> fois les 72 %. Les efforts consacrés par le délégataire depuis 2011 sur l'amélioration des dispositifs de surveillance et l'augmentation des moyens d'intervention (ajouts d'une vingtaine de compteurs de secteur, recrutement d'un agent dédié à la recherche de fuites, acquisition et mise en place de 50 pré-localisateurs acoustiques...) finissent par payer. Ces efforts devront se maintenir afin de poursuivre l'amélioration du rendement et d'atteindre l'objectif contractuel de 74 % pour le 31/12/2014 ;
- **La relation clientèle** : avec une stabilisation des visites en agence (7 % des contacts). Les membres de la Commission craignent toutefois que le changement d'adresse du délégataire intervenue en fin d'année 2012 vienne diminuer ce type de visites. A noter que le nombre de demandes d'informations est en forte baisse (-29 % par rapport à 2011), idem pour les réclamations (2 480 en 2012 contre 2 886 en 2011) ;

- **L'enquête de satisfaction des abonnés :** dont les résultats sont moins bons que ceux de 2011 (à l'exception de la perception de la qualité de l'eau du robinet et de la qualité d'intervention sous voirie) notamment vis-à-vis des services « annexes » de LEF, des interventions à domicile ou des explications données par le service « clientèle ». A noter que ce sont des résultats globalisés à l'échelle de la direction régionale qui ne reflètent pas forcément la réalité sur le périmètre du SIEP.

Les observations formulées par le SIEP au délégataire (courrier du 16 mai 2013) ont été également présentées et commentées.

### ***3. Avis des membres de la Commission :***

**Les membres présents valident le Rapport Annuel du Délégué relatif au service public de l'Eau Potable sur l'année 2012.**

*Fait à Jurançon, le 17 juin 2013  
Le Président, Dr James CHAMBAUD*

**Annexe 2 au Rapport Annuel du Président 2012 : Compte Administratif 2012**



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**25640011000027**

**SIEP DE JURANCON**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LESCAR**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET SIEP DE JURANCON**

**ANNEE 2012**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A	1 274 076,35	G	2 127 046,30	G-A	+852 969,95
	Section d'investissement	B	2 759 804,38	H	2 863 217,23	H-B	+103 412,85

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C		I	249 562,70		
	Report en section d'investissement (001)	D	936 059,15	J			

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>			4 969 939,88 <small>P= A+B+C+D</small>		5 239 826,23 <small>Q= G+H+I+J</small>		+269 886,35 <small>= Q-P</small>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E		K			
	Section d'investissement	F	1 114 465,00	L	1 114 465,00		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		1 114 465,00 <small>= E+F</small>		1 114 465,00 <small>= K+L</small>		

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>SOLDE D'EXECUTION (1)</b>	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation		1 274 076,35 <small>= A+C+E</small>		2 376 609,00 <small>= G+I+K</small>		+1 102 532,65
	Section d'investissement		4 810 328,53 <small>= B+D+F</small>		3 977 682,23 <small>= H+J+L</small>		-832 646,30
	<b>TOTAL CUMULE</b>		6 084 404,88 <small>= A+B+C+D+E+F</small>		6 354 291,23 <small>= G+H+I+J+K+L</small>		+269 886,35

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	1 114 465,00
13	Subventions d'investissement reçues		200 786,00
16	Emprunts et dettes assimilés		755 877,00
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	
21	Immobilisations corporelles	22 900,00	
23	Immobilisations en cours	901 827,00	
27	Autres immobilisations financières	159 738,00	157 802,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et no rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 916,37		38 916,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	109 931,34		109 931,34
014	Atténuations de produits			
60	<i>Chapitre 60</i>			
65	Autres charges de gestion courante	44 131,32		44 131,32
66	Charges financières	373 655,71		373 655,71
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		707 441,61	707 441,61
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>566 634,74</b>	<b>707 441,61</b>	<b>1 274 076,35</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 274 076,35</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		269 724,04	269 724,04
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	372 191,73		372 191,73
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	35 760,00		35 760,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 755 458,51		1 755 458,51
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	326 670,10		326 670,10
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 490 080,34</b>	<b>269 724,04</b>	<b>2 759 804,38</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>936 059,15</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 695 863,53</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges			
60	<i>Chapitre 60</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	1 761 103,84		1 761 103,84
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	81 187,42		81 187,42
76	Produits financiers	13 717,58		13 717,58
77	Produits exceptionnels	1 313,42	269 724,04	271 037,46
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>1 857 322,26</b>	<b>269 724,04</b>	<b>2 127 046,30</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>249 562,70</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 376 609,00</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement reçues	193 132,21		193 132,21
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	700 000,00		700 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	326 584,26		326 584,26
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		707 441,61	707 441,61
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
4582	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 219 716,47</b>	<b>707 441,61</b>	<b>1 927 158,08</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>936 059,15</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 863 217,23</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	50 000,00	38 916,37		11 083,63
012	Charges de personnel et frais assimi	112 000,00	109 931,34		2 068,66
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	47 000,00	44 131,32		2 868,68
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>209 000,00</b>	<b>192 979,03</b>	<b>0,00</b>	<b>16 020,97</b>
66	Charges financières	375 000,00	373 655,71		1 344,29
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			1 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc				
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>585 000,00</b>	<b>566 634,74</b>	<b>0,00</b>	<b>18 365,26</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 111 944,00</i>			
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre secti</i>	<i>707 444,00</i>	<i>707 441,61</i>		<i>2,39</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 819 388,00</b>	<b>707 441,61</b>	<b>0,00</b>	<b>2,39</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 404 388,00</b>	<b>1 274 076,35</b>	<b>0,00</b>	<b>18 367,65</b>
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00			

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Vente de produits finis, prestations de s	1 800 000,00	1 761 103,84		38 896,16
74	Subventions d'exploitation				
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	81 187,42		-11 187,42
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 870 000,00</b>	<b>1 842 291,26</b>	<b>0,00</b>	<b>27 708,74</b>
76	Produits financiers	13 800,00	13 717,58		82,42
77	Produits exceptionnels	1 300,00	1 313,42		-13,42
78	Reprises sur amortissements, dépréc.				
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 885 100,00</b>	<b>1 857 322,26</b>	<b>0,00</b>	<b>27 777,74</b>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre secti</i>	<i>269 725,00</i>	<i>269 724,04</i>		<i>0,96</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d</i>				
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>269 725,00</b>	<b>269 724,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,96</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 154 825,00</b>	<b>2 127 046,30</b>	<b>0,00</b>	<b>27 778,70</b>
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		249 562,70			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	56 800,00		30 000,00	26 800,00
21	Immobilisations corporelles	58 723,00	35 760,00	22 900,00	63,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 140 665,00	1 755 458,51	901 827,00	483 379,49
	<b>Total des opérations d'équipement</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 256 188,00</b>	<b>1 791 218,51</b>	<b>954 727,00</b>	<b>510 242,49</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	372 200,00	372 191,73		8,27
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	602 725,00	326 670,10	159 738,00	116 316,90
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>974 925,00</b>	<b>698 861,83</b>	<b>159 738,00</b>	<b>116 325,17</b>
4581	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>4 231 113,00</b>	<b>2 490 080,34</b>	<b>1 114 465,00</b>	<b>626 567,66</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	269 725,00	269 724,04		0,96
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>269 725,00</b>	<b>269 724,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,96</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 500 838,00</b>	<b>2 759 804,38</b>	<b>1 114 465,00</b>	<b>626 568,62</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>936 059,15</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues	436 830,00	193 132,21	200 786,00	42 911,79
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	1 641 895,00	700 000,00	755 877,00	186 018,00
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 078 725,00</b>	<b>893 132,21</b>	<b>956 663,00</b>	<b>228 929,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)				
106	Réserves	936 060,00	936 059,15		0,85
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	602 725,00	326 584,26	157 802,00	118 338,74
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 538 785,00</b>	<b>1 262 643,41</b>	<b>157 802,00</b>	<b>118 339,59</b>
4582	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>3 617 510,00</b>	<b>2 155 775,62</b>	<b>1 114 465,00</b>	<b>347 269,38</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 111 944,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	707 444,00	707 441,61		2,39
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>1 819 388,00</b>	<b>707 441,61</b>	<b>0,00</b>	<b>2,39</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 436 898,00</b>	<b>2 863 217,23</b>	<b>1 114 465,00</b>	<b>347 271,77</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

### Annexe 3 au Rapport Annuel du Président 2012 :



### Etat de la Dette au 31/12/2012 :

Année	Objet de la Dette	Durée	Taux	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2013	Annuités à payer	Intérêts	Capital
2002	Travaux 2002	20	5.40%	457 347.05	287 457.33	37 953.60	15 522.70	22 430.90
2003	Renégociation de 11 prêts	20	5.06%	2 386 179.36	1 593 531.82	192 448.51	80 632.71	111 815.80
2003	Travaux 2003	49	5.19%	1 000 000.00	924 005.94	55 257.41	47 955.91	7 301.50
2005	Travaux 2005	40	4.86%	1 000 000.00	930 558.45	57 165.20	45 225.14	11 940.06
2005	Travaux 2005	40	4.41%	800 000.00	660 000.00	48 885.50	28 885.50	20 000.00
2007	Travaux 2007	30	3.48%	2 500 000.00	2 337 816.07	128 223.73	82 485.94	45 737.79
2009	Travaux 2009	29	4.88%	500 000.00	431 853.54	37 069.03	21 074.45	15 994.58
2010	Travaux 2010	29	4.17%	512 500.00	449 915.05	35 424.98	18 761.46	16 663.52
2010	Travaux 2010	30	3.10%	187 500.00	178 656.02	9 622.88	5 490.61	4 132.27
2011	Travaux 2011	25	4.25%	300 000.00	264 055.03	22 702.99	11 222.34	11 480.65
2012	Travaux 2012	20	4.14%	300 000.00	270 754.20	28 925.10	14 674.88	14 250.22
2012	Travaux 2012	15	4.60%	400 000.00	365 984.87	37 495.13	19 104.41	18 390.72
	<b>TOTAL</b>			<b>10 343 526.41</b>	<b>8 694 588.32</b>	<b>691 174.06</b>	<b>391 036.05</b>	<b>300 138.01</b>





## **Partie 2 : Note d'information de l'Agence de l'Eau**

---

**Note d'information de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne  
relative aux redevances et aux aides de l'année 2012.**













## **Partie 3 : Rapport annuel du délégataire (RAD) 2012**

---

**Rapport Annuel du Délégué** relatif au service de production et de distribution de l'eau potable sur l'année 2012.